



15ème législature

Question N° : 39189	De Mme Sophie Panonacle (La République en Marche - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Comptes publics
Rubrique >travailleurs indépendants et autoentrepreneur	Tête d'analyse >Retraite des auto-entrepreneurs en fin de carrière	Analyse > Retraite des auto-entrepreneurs en fin de carrière.
Question publiée au JO le : 25/05/2021 Date de changement d'attribution : 01/06/2021 Question retirée le : 01/06/2021 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Sophie Panonacle attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le calcul du montant des retraites des autoentrepreneurs en fin de carrière. Depuis le début de la crise sanitaire, nombreux sont les autoentrepreneurs qui voient leur chiffre d'affaires se dégrader considérablement. Malgré les aides octroyées par l'État aux entreprises en cette période, les autoentrepreneurs se trouvent toujours en grande difficulté économique. Or, avec un chiffre d'affaires pratiquement nul ces derniers mois, le calcul de la retraite des autoentrepreneurs en fin de carrière se trouve par conséquent faussé. En effet, les dernières années sont cruciales pour déterminer le montant final de leur retraite. Ainsi, elle lui demande des précisions sur le calcul des retraites des autoentrepreneurs durant cette période de crise sanitaire.